

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 21**  
**25 septembre 2023 à 18 h 15**

Présents : Tous les membres en exercice

Convocation du 19 septembre 2023

Excusés : Agnès CIGLIA qui donne procuration à Anne-Laure BAROUDEL, Emmanuel JACQUOT qui donne procuration à Céline GOMARD

Secrétaire de séance : Nicolas GAUTHIER

**I CLECT : Commission locale d'évaluation des charges transférées, désignation titulaire et suppléant**

La CLECT est chargée d'une seule mission : procéder à l'évaluation et à la répartition du montant total de la charge financière dévolue à l'EPC, lorsque des compétences sont transférées par les communes membres. Chaque commune est représentée par 2 membres. Au vu de la démission de M. Jean-Pierre FRIGO, nous devons à nouveau désigner un titulaire et un suppléant.

Propositions : Mme Christelle VUILLEMIN titulaire et M. Grégory BAQUERIEY suppléant.

Vote : 14 pour

**II Personnel communal**

Mme le Maire propose au Conseil Municipal une modification de contrat de travail à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Paratte Corinne :

Augmentation du temps de travail de 15h30 à 16 h /semaine (annualisées) pour les besoins de fonctionnement de l'école.

Le Conseil Municipal valide les propositions et autorise Mme le Maire à signer les documents afférents à ces dossiers.

Vote : 14 pour

**III Météo France : signature du renouvellement de convention**

Météo-France dispose depuis 2015 d'une station météorologique sur un terrain appartenant à la commune de Grand'Combe Châteleu.

La convention pour l'hébergement de cette station arrive à échéance en fin d'année.

Il convient de renouveler cette convention à compter du 01/01/2024.

La présente convention de mise à disposition est consentie moyennant un loyer annuel de 300 euros.

Vote : 14 pour

**IV Dispositif vidéoprotection**

Des caméras ont été installées sur toute la CCVM pour des raisons de sécurité. Pour la commune de Grand'Combe Châteleu, elle est située à Pont de la Roche.

Nous devons désigner une personne habilitée au visionnage en plus du maire. En effet si les gendarmes doivent visionner les images ils doivent le faire avec les personnes habilitées communalement.

Proposition : M Gabriel Sauge

Vote : 14 pour

## **V Décision modificative**

Virement de crédit du compte 622 au profit du compte 66111 pour la somme de 5000.00 euros.

Vote : 14 pour

## **VI Adressage Clos Bernard**

Vu la création du nouveau lotissement au Clos Bernard, il y a lieu d'attribuer de nouveaux numéros.

Le Conseil Municipal valide la proposition d'adressage.

Vote 14 pour

## **VII Location salle pré Rondot**

Mme le Maire propose au Conseil Municipal une remise de 150 euros (équivalent à une location pour un loto) une fois par an pour chaque association du village à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du dossier valide la proposition.

Vote : 14 pour

## **VIII Courrier – Divers**

### **Mme Solène Jeannoutot – Bas de Grand'Combe**

La commission voirie se rendra sur place

### **Mme Claire Jeannot – Résidence d'artistes Ferme Musée**

Une rencontre aura lieu avec Mme Claire Jeannot

### **PLUiH**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le volet habitat.

Réunion Publique à Grand'Combe Châteleu le mercredi 29 novembre à 20 heures, salle de la mairie pour présenter le diagnostic.

Une réunion sera organisée à la fin de chaque phase.

### **Radars pédagogiques**

Le radar pédagogique a été installé à la sortie de Grand'Combe direction les Gras pendant une durée de 5 mois. Les statistiques sous forme graphiques ont été présentées. Nous constatons de forts dépassements de la vitesse autorisée.

### Véhicules entrants



<= 30 Km/h	: 2 066 - (2.49 %)
31 - 40 Km/h	: 5 412 - (6.52 %)
41 - 50 Km/h	: 31 235 - (37.65 %)
51 - 60 Km/h	: 27 455 - (33.10 %)
61 - 70 Km/h	: 13 249 - (15.97 %)
71 - 80 Km/h (et +)	: 3 536 - (4.26 %)

### Véhicules sortants



<= 30 Km/h	: 1 330 - (1.68 %)
31 - 40 Km/h	: 4 355 - (5.51 %)
41 - 50 Km/h	: 29 780 - (37.64 %)
51 - 60 Km/h	: 29 863 - (37.75 %)
61 - 70 Km/h	: 11 511 - (14.55 %)
71 - 80 Km/h (et +)	: 2 270 - (2.87 %)

L'ordre du jour étant épuisé, les Conseillers n'ayant plus de questions, Mme le Maire lève la séance à 18h45.

Le Maire

Christelle VUILLEMIN



Le secrétaire

Nicolas GAUTHIER